

Bureau du 23 juin 2003

Décision n° B-2003-1455

objet : **Fourniture et aménagement sur véhicule d'un équipement d'inspections télévisées pour les réseaux de la Communauté urbaine - Autorisation de signer un marché après appel d'offres ouvert avec l'entreprise Hydrovidéo**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 13 juin 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2003-1117 en date du 3 février 2003 le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics, pour l'attribution de la fourniture et l'aménagement sur véhicule d'un équipement d'inspections télévisées pour les réseaux de la Communauté urbaine.

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 6 juin 2003, a classé première l'offre de l'entreprise Hydrovidéo pour un montant de 92 350 € HT, soit 110 450,60 € TTC et un délai de livraison de huit semaines à compter de l'ordre de service définissant la mise à disposition du véhicule au titulaire.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 53 du code des marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2001-0009 et n° 2003-1087 respectivement en date des 18 mai 2001 et 3 mars 2003 ;

Vu sa décision n° B-2003-1117 du 3 février 2003 ;

Vu le procès-verbal d'analyse des offres de la commission permanente d'appel d'offres en date du 6 juin 2003 ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché pour la fourniture et l'aménagement sur véhicule d'un équipement d'inspections télévisées pour les réseaux de la Communauté urbaine et tous les actes contractuels s'y référant, avec l'entreprise Hydrovidéo, pour un montant de 92 350 € HT, soit 110 450,60 € TTC et un délai de livraison de huit semaines à compter de l'ordre de service définissant la mise à disposition du véhicule au titulaire.

2° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - budget annexe de l'assainissement- exercice 2003 - autorisation de programme individualisée n° 0119 - fonction 2 222.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,